



Projet Pédagogique Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

Ecole élémentaire : Jean Jaurès

Ecole maternelle : Jean Jaurès

6 ième arrondissement

2015 -2016

Sommaire

Introduction

- I. Présentation du territoire
- II. Présentation du groupe scolaire
 - 1) Ecole maternelle
 - 2) Ecole élémentaire
 - 3) Projet de l'école 2012 -2015
- III. Présentation de l'Alaé
 - 1) Encadrement
 - 2) Personnel d'encadrement des enfants depuis Septembre 2014
 - 3) animateurs participants aux différents temps périscolaires
 - 4) Directrice d'Alaé
 - 5) L'animateur
- IV. Organisation pédagogique
 - 1) Objectifs généraux et opérationnels de l'Alaé
 - 2) Organisation de la journée de l'enfant
 - 3) Accueil type de la pause méridienne
 - 4) Accueil type du vendredi après-midi - VAM
 - 5) Fonctionnement de l'équipe
 - 6) Relations avec les familles
- V. Evaluation
 - 1) Données quantitatives

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est la déclinaison du Projet Educatif de Territoire de la ville de Lyon dans lequel nous nous inscrivons.

1) Le droit à l'éducation pour chacun et pour tous

Nous défendons le droit à l'éducation pour chacun et pour tous dans le droit fil de l'éducation populaire valeur cardinale qui anime les MJC.

Nous faisons la part belle à l'ouverture culturelle qui est pour nous essentielle. Nous mettons l'accent sur la démocratisation et l'accès aux loisirs éducatifs pour tous. En résumé le meilleur pour tous.

L'Alaé de l'école Jean Jaurès s'inscrit dans cette mouvance.

Nous souhaitons offrir aux enfants, une ouverture et une découverte d'activités faisant une large place à leur plaisir et à leur joie. C'est une responsabilité qui nous incombe et nous œuvrons avec conviction sur cette voie.

2) L'équipé et la lutte contre toutes les discriminations et les inégalités territoriales

La MJC travaille sur le territoire du 6^{ème} depuis de nombreuses années. La représentation sociale du 6 ième arrondissement comme un arrondissement aisé est un préjugé que notre expérience de terrain nous a appris à nuancer. Notre engagement auprès des familles nous donne une expérience bienvenue. En les accompagnant, nous participons déjà à la correction des discriminations et les inégalités territoriales. Par notre action à l'Alaé, nous souhaitons continuer à lutter contre les discriminations dans un constant souci d'équité.

3) La coéducation, une responsabilité partagée entre les différents acteurs respectueuse de la place des parents

Comme nous l'évoquions précédemment, de nombreux échanges avec des parents au sein de la MJC nous ont permis de connaître la relation que certains parents entretiennent avec l'école. Certains éprouvent un sentiment mélangé fait d'espoir, de méconnaissance et de crainte.

En nous inscrivant dans une perspective de coéducation, nous aimerions améliorer la relation école – famille. Notre présence en tant que centre de loisirs dans les locaux de l'école serait une sorte de « pont » supplémentaire entre les familles et l'école. C'est dans ce sens-là que nous désirons être un acteur actif de la coéducation.

Nous souhaitons souligner le soin que nous apportons à la construction d'un lien de confiance parents/Alaé. Cette construction nécessite du temps que nous n'hésitons pas à en consacrer à la qualité de ce lien qui nous est cher.

4) La cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant

Une collaboration de qualité avec les équipes existant avec l'équipe de l'école maternelle et l'école primaire. Nous sommes attentifs, à une cohérence éducative avec les équipes enseignantes en place.

Nous échangeons notamment avec la directrice de l'école primaire sur des problématiques posées par certains enfants. Nos échanges sont toujours fructueux et nos conclusions sur les attitudes à adopter sont identiques. Ce regard commun est le témoin d'une cohérence éducative à laquelle nous sommes attachés. Des temps de concertation seraient les bienvenus afin d'aller plus avant dans cette collaboration que nous souhaitons vivement.

L'Alaé participe activement à la fête du centenaire de l'école.

Nous participerons avec le service médico-social au projet d'école sur l'axe santé et citoyenneté. Son but est de permettre aux enfants de vivre ensemble en harmonie tout en respectant et valorisant les différences et les individualités de chacun afin de lutter contre les préjugés et les discriminations sous toutes leurs formes.

Avec l'école maternelle, nous collaborons notamment au futur projet d'école de l'école maternelle sur les thèmes suivants : de l'occupation de la BCD, d'une collaboration autour de l'activité jardinage (mutualisation du matériel de jardinage) et de la participation à des activités à l'éducation à l'alimentation.

I. Présentation du territoire

- ✓ L'arrondissement est souvent présenté comme un quartier huppé et commerçant. Sa population s'élève à 48 794 habitants pour une superficie de 3,77 km².
- ✓ Il abrite la plupart des consulats étrangers.
- ✓ Le maire actuel se nomme Pascal Blache.
- ✓ Il existe 6 écoles primaires et maternelles publiques

II. Présentation du groupe scolaire

1) Ecole maternelle

Ecole maternelle Jean Jaurès

- ✓ Adresse : 149, rue Boileau 69006 LYON
- ✓ Téléphone : 04.78.52.32.20
- ✓ Directeur de l'école maternelle : Joël Bonnet – jour de décharge le mardi
- ✓ Tranche d'âge des enfants : 3 à 6 ans
- ✓ Nombres d'enfants dans l'école : 104 enfants
- ✓ Nombres de classes dans l'école : 4 classes
- ✓ Restauration : cantine sur place pour 57 enfants en moyenne sur 2 services.

2) Ecole élémentaire

Ecole élémentaire Jean Jaurès

- ✓ Adresse : 46, rue Robert 69006 LYON
- ✓ Téléphone : 04.78.52.69.86
- ✓ Directrice de l'école primaire : Patricia Bounan - jour de décharge le lundi
- ✓ Tranche d'âge des enfants : 6 à 10-11 ans
- ✓ Nombres d'enfants dans l'école : 160 enfants
- ✓ Nombres de classes dans l'école : 7 classes
- ✓ Restauration : cantine sur place pour 116 enfants en moyenne sur 2 services.
- ✓ Collège de rattachement : collège Bellecombe

3) Projet d'école 2012-2015

Suite au diagnostic du projet d'école 2012-2015 de l'école primaire Jean Jaurès, une analyse a été réalisée en vue du prochain projet d'école. Trois objectifs vont être réalisés :

- Maîtrise des compétences du socle commun,
- Parcours scolaires adaptés à chaque élève
- Garantir un cadre de fonctionnement propice au travail et à la réussite de chacun

III. Présentation de l'Alaé

Alaé de Jean Jaurès

- ✓ Adresse : 100, rue Boileau 69006 LYON
- ✓ Téléphone : 04 72 74 27 41
- ✓ Email : scolarite.espace6mjc@orange.fr
- ✓ Période d'accueil : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11H30 à 13H20 et les vendredis de 11H30 à 17H45.
- ✓ Numéro de déclaration : 06900734CL000214
- ✓ Locaux : A l'école maternelle, nous utilisons la salle de psychomotricité, une salle disponible à l'étage, la BCD, des couloirs et la cour de récréation. Les salles de classe de la maternelle ne sont pas accessibles.

A l'école primaire, nous avons accès à la BCD, la salle informatique, une salle attenante, une salle de danse et le gymnase et deux cours de récréation.

Les salles de classes primaires ne sont pas accessibles.

1) Encadrement

- ✓ Directeur de l'école maternelle : Joël Bonnet - jour de décharge le mardi.
- ✓ Directrice de l'école élémentaire : Patricia Bounan - jour de décharge le lundi
- ✓ Directrice ALAE : Corinne Mauron
- ✓ Professeurs des écoles : au nombre de 6 pour l'école maternelle dont le directeur et 9 pour l'école élémentaire dont le directrice.
- ✓ Psychologue scolaire: Corinne Danielle
- ✓ Assistante sociale: Il n'y a pas d'assistante sociale nommée cette année scolaire
- ✓ Infirmière: Mylène Michel
- ✓ Médecin scolaire: Dr Nathalie Girardon
- ✓ Gardien: Michel Dumay
- ✓ Responsable satellite Jean Jaurès: Lisette Casiez

2) Personnel d'encadrement des enfants depuis septembre 2014

	Enfants inscrits	Taux d'encadrement	Nombre d'animateurs	BAFA	En cours de BAFA	Non BAFA
Pause méridienne	<u>MARTERNELLE</u> Moyenne 57 et pic à 62 enfants	1 pour 12	1 animatrice (le lundi) 2 animatrices (le reste de la semaine)	1 BAFA 4 ATSEM (BAFA par équivalence)	1	0
	<u>PRIMAIRE</u> Moyenne 116 pic à 130 enfants	1 pour 18	6 animateurs Dont 1 renfort Le lundi : + 1 animateur Pour un enfant qui souffre de troubles du comportement	4 animateurs BAFA 3 ASEP	4	3 (dont 3 ASEP)
Vendredi VAM	<u>MATERNELLE</u> Maximum 62 enfants	1 pour 14 maximum	5 animateurs + 1 renfort dont 1 ATSEM	4 BAFA Dont 1 par équivalence	2	0
	<u>PRIMAIRE</u> Maximum 104 enfants	1 pour 18 maximum	7 animateurs + 1 renfort dont 1 ATSEM	3 BAFA Dont 1 par équivalence	4	1

3) Animateurs participants aux différents temps du périscolaires

Animateurs BAFA	Sabrina BELABDLI Morgane BUSSIERE Charles CHÂTELAINE Catherine VESSAUD Fanny BUISSIERE
Personnel municipal ATSEM et ASEP	Lamia SGHAIER-JARRAY Virginie CAILLAUX Danielle LE BIHAN Viviane TEURIO Laurence MIOCH Sonia BOULOUIZ Isabelle HERITIER
Animateurs en cours de BAFA	Farida EL AZOUZI Claude N'DIONE Eloise PLASSE Marie CLEMENT Jean –Pascal VUARCHEX Yvonne GAMBOA
Animateurs Sans BAFA	Mohamed BEN AMOR

4) Directrice d'Alaé

Sous la responsabilité de la responsable de la MJC, la directrice de l'accueil de loisirs a pour :

A) Horaires de travail

Jours	Horaires
LUNDI	10H00 – 14H00
MARDI	10H00 – 14H00
JEUDI	10H00 – 14H00
VENDREDI	10H00 – 18H30

+ Travail administratif pour l'Alaé fait dans les locaux de la MJC et dans le bureau de l'Alaé

+ 2 autres missions confiées dans le cadre du salariat de la MJC :

- animatrice du Lieu Accueil Parent de l'école MONTAIGNE (LAP),
- coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité pour les élèves de collège.

B) Missions et rôles

- ✓ Définir, rédiger et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs.
- ✓ Responsable du suivi des inscriptions.
- ✓ Présente aux recrutements des animateurs.
- ✓ Encadrer, animer et coordonner l'équipe d'animateurs.
- ✓ Assurer l'interface au sein de l'Accueil de Loisirs avec les enseignants, les parents d'élèves et les partenaires associés au projet (agents du service médico - social, scolaire, le responsable de proximité...)
- ✓ Garant de la communication auprès des familles.
- ✓ Responsable de l'accueil des parents.
- ✓ Impliqué dans le temps d'animation du partenariat local (PET).
- ✓ Suivre et évaluer les actions proposées.
- ✓ Gérer financièrement, administrativement et pédagogiquement l'Alaé.
- ✓ Gérer les ressources humaines (recrutement, remplacement...).
- ✓ Analyser et définir les besoins en matériel, transports, ressources humaines.
- ✓ A un rôle de formation, de suivi et d'évaluation des animateurs.

C) Exigences liées à la fonction

- ✓ Assurer une présence effective à l'Alaé
- ✓ Assurer son remplacement en cas d'absence

5) L'animateur

Sous la responsabilité de la directrice de l'Alaé l'animateur a pour :

A) Horaires de travail

Jours	Horaires
LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI PAUSES MERIDIENNES	11H 30 – 13H20
VENDREDI	13H15 – 16H30
GARDERIE VENDREDI SOIR	16H30 – 17H45

B) Missions et rôles

- ✓ Assurer l'encadrement et l'animation du groupe d'enfants qui lui est confié en étant :
 - Respectueux des horaires
 - Garant de la sécurité physique morale et affective des enfants
 - Apte à montrer l'exemple
 - Capable d'écouter et répondre aux demandes des enfants
 - Capable de s'adapter (langage, comportement, activités, âges et rythmes...)
- ✓ Assurer l'organisation de l'activité qui lui est confiée :
 - Préparation des activités
 - Animation
 - Présence
 - Ranger le matériel à la fin de chaque activité et laisser les locaux et la cour de récréation propres

- ✓ Bilan – évaluation
 - Mettre en place et respecter le projet pédagogique de l'Alaé et les consignes de la direction.
 - Être polyvalent
 - Prévenir la directrice de l'Accueil de Loisirs de son absence.

En cas d'absence, la personne concernée se doit de prévenir au plus tôt la directrice.

En primaire : si un animateur est absent, l'animateur renfort peut prendre la responsabilité d'un groupe. Si un deuxième animateur est absent son groupe est réparti entre les autres groupes.

En maternelle : en cas d'absence d'un animateur, un animateur dit renfort peut prendre la responsabilité de son groupe. A l'issu des siestes petits et moyens, il est envisageable, afin de respecter le quota de 14 enfants par groupe, qu'un enfant puisse aller dans un groupe d'une tranche d'âge différente à la sienne tout en restant bien sûr à la maternelle.

En fonction du délai, son remplacement est effectué soit par la Directrice de l'accueil de Loisirs, soit par un autre animateur.

L'animateur absent aura à charge d'assurer la continuité pédagogique en donnant toutes les informations, consignes et ressources nécessaires au bon déroulement au remplaçant. A noter que pour cela, les animateurs doivent laisser sur site tout le matériel et notamment leur fiche d'appel, les fiches sanitaires sont consultables au bureau de l'Alaé.

IV. Organisation pédagogique

1) Objectifs généraux et opérationnels de l'Alaé

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions et démarche pédagogique
Offrir à l'enfant les conditions nécessaires à sa sécurité morale, physique et psychique	Proposer et organiser un espace d'accueil qui permet aux enfants de ne pas courir de risques physiques.	Les temps d'animations se déroulent dans les locaux du groupe scolaire. C'est en plein accord avec l'équipe pédagogique de l'école que des salles disponibles en dehors des salles de classes ont été mises à notre disposition. Les déplacements des enfants s'effectuent sous la surveillance d'un adulte.
	Favoriser une organisation qui offre des repères stables et rassurants pour les enfants au niveau des espaces des personnes et des temps.	Les règles de sécurité de l'ALAE sont dans la continuité de celles du groupe scolaire. Les enfants disposent d'une cour pour jouer sous la surveillance des adultes et sont accompagnés dans des salles pour les activités avec un adulte. Les VAM sont organisées en 3 périodes pour l'année, le choix des activités est fait par les familles. Les enfants sauf cas exceptionnels ne changent pas de groupe durant la période. Il existe un affichage des activités de manière ludique. Il est visible par tous sur un panneau dans la cour. Le trombinoscope de l'équipe d'animation est affiché dans les couloirs de l'école.
	Proposer un espace d'échange et de confiance favorable à l'écoute et au dialogue permanent avec les enfants.	Nous veillons à ce lorsqu'il y a un échange avec l'enfant il ne se déroule pas sous le regard des autres, quel que soit la nature de l'échange. Nous avons constaté une propension marquée des enfants à s'approcher et à écouter lorsqu'un adulte échange avec un enfant. Le bureau du directeur reste à disposition afin de gérer les problèmes.
	Etre attentif aux problèmes relationnels entre les enfants et gérer les conflits. Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et de les accompagner	A chaque conflit qui surgit entre les enfants, l'animateur présent se doit de prendre les enfants à part, d'essayer de comprendre avec eux les raisons du différent et de faire en sorte que les enfants se quittent en se présentant des excuses et en se serrant la main. En procédant de cette manière nous encourageons les enfants à exprimer leurs émotions. Nous les accompagnons dans cette gestion.
	Proposer des temps d'activités adaptées à l'âge et aux rythmes des enfants en tenant compte ce que l'enfant a vécu sur le temps scolaire (les activités sont pensées en complémentarité avec les activités scolaires et le projet d'école).	Cette première année d'activité d'accueil de loisirs a été très absorbée par la mise en place, la connaissance de familles et des différents interlocuteurs au sein de l'école. Les relations avec les équipes éducatives maternelles et primaires sont excellentes. Nous avons besoin de temps pour pouvoir mettre en place des projets communs. Nous commençons avec l'école maternelle. Nous participons au centenaire de l'école côté primaire. Nous espérons que ces collaborations iront en grandissant dans les années futures. C'est le souhait de chacun des partenaires.

Respecter le rythme de l'enfant par rapport à ses besoins physiologiques	Proposer également des temps libres individuels et collectifs Favoriser les temps de repos et permettre aux enfants de ne rien faire si besoin.	La pause méridienne est insérée dans un temps de scolaire. Elle dure 2 heures. Pendant ces deux heures les enfants déjeunent en 2 services. Chaque service dure 45 minutes. En comptabilisant le temps avec les flux il reste 45 minutes pour une activité. Certains enfants souhaitent se détendre et rester dans la cour, d'autres souhaitent « monter » en activité. Nous leurs laissons le choix. On peut se montrer coercitif en cas d'excitation notoire et quand le nombre dans la cour est trop important. L'activité n'est pas proposée comme une punition mais une réponse à une situation donnée. Quoiqu'il en soit, l'enfant est encouragé rejoindre une activité, en choisissant celle qu'il préfère.
	Porter une attention particulière à l'organisation de la sieste pour enfants de maternelle.	Les enfants de maternelle font habituellement la sieste à l'école : petits et moyens continuent à être couchés pendant les VAM. Ils gardent la même couchette que pendant le temps de classe. Les animateurs qui ont la responsabilité des grands favorisent un temps calme avant les activités.
Favoriser l'épanouissement personnel des enfants par la prise de confiance et l'estime de soi	Favoriser l'expression des enfants par la mise en place de parcours d'activités culturelles, artistiques sportives et ludiques	Plusieurs activités ont été mise en place : - Activité jardinage - Activité danses et musiques africaines - Activité photo /vidéo - Activité création bandes dessinées - Activité arts plastiques - Activité Théâtre - Activité Sport - Activité cirque - Activité sensibilisation ludique au recyclage - Activité danse - Activité comédie musicale
	Développer la pratique sportive mais de façon ludique.	L'Alaé est un endroit privilégié pour découvrir des activités sportives différentes celle de l'école (Exemple de la thèque). On peut aussi s'appuyer sur des activités connues comme football. Dans ce cas-là, nous proposons de nouvelles manières : soccer, futsal. Nous avons à disposition un gymnase.
	Favoriser le libre choix des enfants.	Pour la pause méridienne les enfants choisissent l'activité dans laquelle ils souhaitent aller. Par expérience nous sommes rendus compte qu'ils choisissent toujours la même. Ils connaissent les animateurs et leur spécificité. Pour les VAM le choix est fait par période avec les parents. Un imprimé distribué dans les classes en début d'année donne le programme des activités de chaque période. Ils sont invités à choisir 3 activités par ordre de préférence. Les places sont attribuées au vu de ces préférences et la date des retours de ces imprimés.

	Associer le plus souvent les enfants aux projets d'activités et à leur organisation	Si l'enfant ne se plaît pas dans l'activité du vendredi après-midi il y a une discussion qui s'engage. On essaye de comprendre pourquoi et nous pouvons le changer d'activité dans la mesure des places disponibles (18 par groupe). Nous considérons qu'un cadre est nécessaire et que l'adulte est garant du bon fonctionnement. La parole des enfants est écoutée. Ce sont les parents qui doivent signifier via le carnet de liaison ou par un échange téléphonique leur accord.
	Valoriser l'enfant dans ses réalisations. Prendre en compte chaque enfant avec ses singularités et ses compétences	A la fin de chaque période suivant les activités, un spectacle est proposé aux parents avec un goûter. Dans le cadre du centenaire de l'école une réalisation d'une fresque mosaïque a été réalisée dans le cadre de l'activité arts plastiques avec l'aide d'une bénévole de la MJC spécialisée dans la mosaïque. Une fresque historique a été réalisée dans le cadre de l'activité bande dessinée. Leurs compétences seront ainsi mises en valeur. Quant à la prise en compte de la singularité, elle est inhérente à la relation que nous avons avec eux.
Favoriser l'autonomie et la socialisation	Permettre aux enfants de prendre des initiatives.	Nous permettons aux enfants de prendre des initiatives. Voici un exemple : les enfants se proposent en chef d'équipe lors d'un jeu sportif. Ils constituent de manière autonome l'équipe de jeu. L'adulte est présent pour être garant des règles du jeu.
	Permettre aux enfants d'accéder et d'utiliser certains matériels pédagogiques adaptés aux différentes tranches d'âges.	Pour les élèves de maternelles, le matériel correspond à leur âge (outils et matériels adaptés à leur motricité). En ce qui concerne les élèves de primaire, nous favorisons les groupes d'âges différents le choix se fait autour de l'activité. Nous souhaitons ainsi encourager le dialogue, la connaissance de l'autre et la coopération.
	Permettre aux enfants de faire des choix	Les enfants peuvent effectuer leurs choix au moment de la pause méridienne. Pour les VAM c'est avec leurs parents qu'ils choisissent leur activité dans la palette proposée, suivant la période.
	Veiller à faire respecter l'autre et les règles de vie du groupe	L'animateur est garant des règles au sein de son activité. D'une manière plus générale il est responsable de son groupe dans ses déplacements et dans la cour de récréation. Concernant l'organisation générale l'animateur a à sa disposition des protocoles écrits de fonctionnement. Il peut aussi se référer au projet pédagogique. En cas de questionnement, la direction est à sa disposition.
	Développer l'esprit critique	C'est à travers les échanges quotidiens et informels que l'équipe s'efforce de favoriser le développement de l'esprit critique. C'est par le dialogue où leur parole est respectée que nous les encourageons à prendre confiance en eux, élaborant et exprimant ainsi leur pensée.

	Proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir son environnement	L'activité jardinage permet aux enfants de mieux connaître les saisons, leur influence sur la pousse des plantes, la pertinence des plantations par rapport à la météo. Par le récit de l'animateur qui leur fait découvrir la richesse de nos ressources naturelles ils prennent conscience qu'il faut respecter son environnement afin de le préserver. Lors des déplacements pour se rendre au gymnase Tronchet (activité sport), les enfants peuvent mieux connaître les équipements de l'arrondissement.
Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et l'accueil de la diversité	Penser et organiser l'accueil des enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap et leurs familles	L'année scolaire prochaine, nous travaillerons en partenariat avec le service médico-social pour sensibiliser les enfants de l'Alaé au handicap dans le cadre du projet d'école. Dans la mesure de nos disponibilités, nous avons accueilli cette année les enfants qui souffrent de troubles du comportement. Nous avons porté une attention particulière aux enfants en PAI qui sont nombreux dans l'école.
	Développer des activités valorisant la mixité sociale, la diversité culturelle et le vivre ensemble.	Nous encourageons en permanence les enfants à jouer ensemble quel que soit leur origine, leur religion ou la couleur de leur peau. Nous bannissons avec fermeté les propos excluant que nous entendons quelques fois. Nous sommes très attachées au respect de la diversité et du vivre ensemble.
	Donner les moyens aux enfants d'aborder les questions liées aux différences.	Dans la mesure où la discussion est pour nous une norme de fonctionnement, c'est notre manière de leur donner des outils pour aborder diverses questions, notamment celles liées aux différences.
	Favoriser la mixité du genre dans les activités Favoriser les mixités en luttant contre les stéréotypes.	Nous avons constaté que dans cette école notre intervention n'était pas nécessaire car les garçons et les filles jouent très naturellement ensemble quel que soit le jeu. Si toutefois nous y étions confrontés notre attitude serait celle de la discussion avec l'enfant afin de l'aider à déconstruire un stéréotype.
Favoriser l'implication et le dialogue permanent avec les familles	Informers les parents du projet périscolaire de son organisation, ses programmes.	L'information des parents se fait dans le cadre du CVP (conseil de vie périscolaire). Un courrier leur a été adressé en début d'année via le carnet de liaison. Des échanges informels se déroulent le vendredi à chaque ouverture de porte 13H20, 16H20 et 17h45.

	Accueillir les familles dans les meilleures conditions d'écoute, de dialogue, de proposition d'échanges permettant d'instaurer un climat de confiance et de convivialité préalable, indispensable à la qualité des relations avec les enfants. Recueillir les demandes, attentes et questionnements des parents.	L'équipe d'animation et particulièrement la directrice est disponible pour répondre aux diverses questions des parents. Elle a mis à leur disposition son téléphone professionnel, son adresse mail. En cas d'absence ses coordonnées sont affichées sur la porte de son bureau.
	Dialoguer avec les familles en cas de désaccord afin de rechercher des solutions en commun Solliciter l'avis des parents sur le contenu du projet de l'accueil périscolaire et son évaluation.	Le message à l'égard des familles est clair, les animateurs et la directrice sont à disposition pour échanger avec eux, dans le fonctionnement quotidien. En cas de conflit, une rencontre/médiation a lieu dans le bureau de direction où chaque personne est entendue. Jusqu'à ce jour une solution a été trouvée pour chaque problématique qui s'est posée. Le conseil de vie périscolaire est prévu à cet effet.
Développer les complémentarités et la liaison des temps de vie de l'enfant	Prendre en compte le projet de l'école pour développer le projet pédagogique du périscolaire.	Des projets communs sont inscrits dans les projets d'écoles et seront réalisés au cours de l'année 2015-2016 (lire plus haut). Cette année l'Alaé participe activement à la fête du centenaire.
	Structurer l'accueil des enfants sur le temps périscolaire en continuité du temps scolaire : ✓ relayer si besoin les thématiques travaillées à l'école par l'équipe périscolaire ✓ développer des activités culturelles en lien avec le projet développé sur le territoire et en complémentaires des activités proposées sur les temps extrascolaires et scolaire.	Cette première année a été principalement dédiée à la mise en place de l'Alaé, et à une connaissance réciproque acteurs de l'école / Alaé. Plusieurs pistes évoquées plus haut sont envisagées pour une collaboration temps périscolaire / temps scolaire. Jardinage/BCD/éducation à l'alimentation en maternelle. Vivre ensemble en collaboration avec l'équipe médico-sociale en primaire. Comme nous nous avons répondu présents à la fête du centenaire de l'école, nous étudierons avec attention les projets qui pourraient nous être proposés en cours d'année scolaire.

2) Organisation de la journée de l'enfant

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 – 8H30	Accueil				
8H30 – 11H30	Temps scolaire				
11H30 -13H20	Pause méridienne Alaé		Garderie jusqu'à 12H30	Pause méridienne Alaé	
13H30- 16H30	Temps scolaire			Temps scolaire	Activités Alaé
16H30-17H45	Accueil garderie			Accueil garderie	Accueil garderie

Les parents doivent impérativement déposer leur enfant à 13h20 si l'enfant ne bénéficie pas du repas et venir chercher leur enfant à 16h20 si celui-ci ne bénéficie pas de la garderie du soir.

Les activités proposées aux enfants des écoles maternelles prendront en compte le temps de sieste.

3) Accueil type de la pause méridienne

C'est un temps de midi amélioré qui devient, au même titre que le vendredi après-midi, un accueil de loisirs. Un encadrement mis en place comme un moment de divertissement et de détente où l'enfant choisit son activité. Il peut aussi s'il le souhaite rester dans la cour. Si l'animateur responsable considère que l'enfant a besoin d'un cadre, dans ce cas il part en activité, en ayant toujours le choix de l'activité choisie.

Horaires : tous les jours sauf le mercredi de 11H30 à 13H20. Le mercredi il n'y a pas de repas de cantine et les enfants sont gardés jusqu'à 12H30.

	Horaires	Le personnel encadrant les enfants	Description des activités / du temps d'accueil /	Qui fait quoi ?	Les priorités à donner à ces temps au regard du projet pédagogique
L'accueil des enfants	11H30	ATSEM, animateurs, ASEP	Les enfants du 1 ^{er} service se mettent en rang et les autres attendent le démarrage des activités.	Les enfants sont dans la cour sous la surveillance des ATSEM et des animateurs (maternelle). En primaire, les animateurs surveillent la cour et proposent des activités. Les ASEP s'assurent de l'entrée des enfants dans le réfectoire.	Sécuriser les enfants sur le plan physique affectif et psychologique. Nous sommes attentifs à leur bien-être et à leur plaisir.
Le repas	<u>Premier service</u> 11H30 à 12H15 <u>Deuxième service</u> à 12H15 à 13H30	ATSEM, ASEP, 1 animateur côté primaire	<u>En maternelle</u> , il y a deux services. Les enfants qui sont dans la cour pourront y rester s'ils le souhaitent sous la responsabilité de l'adulte. Ceux qui le souhaitent peuvent « monter » en BCD pour dessiner, écouter ou lire un album avec un animateur. <u>En primaire</u> , il y a 2 services, les plus jeunes mangent en premier. Une animatrice est présente à la cantine côté primaire. La directrice s'y rend régulièrement.	ATSEM : service cantine + surveillance cour avec un animateur + un animateur en BCD pour activité <u>Primaire</u> : ASEP : service cantine avec une animatrice. Rôle de cette animatrice : compléter les tables, veiller au bon déroulement du service en portant une attention particulière aux comportements des enfants et noter le nombre d'enfants présents. Animateurs : une animatrice en surveillance cour et les autres en activité.	

La sieste / maternelle	13H20	ATSEM	Elles attendent à leur couchette les enfants qui ont déjeuné à l'extérieur.		Respecter le rythme de l'enfant
Les activités	11H30 à 13H15	Animateurs	Activités : Sport Arts Plastiques Activités calmes BCD Théâtre Temps libre	.	Il est important que l'enfant puisse bénéficier à son rythme d'un temps de repos qui lui est adapté. L'enfant à le choix de l'activité et l'activité est adaptée à son rythme et à son âge.
La liaison avec le temps scolaire	11H15 à 11H30 Et 13H15 à 13H30	ATSEM, Animateurs, enseignants	Les enfants sont dans la cour en attendant l'arrivée des enseignants	La directrice dialogue avec l'équipe éducative durant cette période de transition en les informant sur les éventuels incidents et départs d'enfants.	Sécuriser les enfants sur le plan physique affectif et psychologique.

A) Activités proposées pour l'école élémentaire sur la pause méridienne

La palette d'activité est la même pendant toute l'année scolaire. Le choix est large :

	Nom de l'activité
MIDI	Arts plastiques
	Théâtre
	Sport
	Autour de l'Afrique – Fabrication marionnettes et création de tissus
	Photo /Vidéo
	Temps libre dans la cour

4) Accueil type du vendredi après-midi - VAM

Les VAM sont découpés en trois périodes :

- rentrée des classes jusqu'à Noël
- rentrée de Janvier jusqu'à Pâques
- rentrée de Pâques jusqu'à la fin de l'année scolaire

	Horaires	Le personnel encadrant les enfants	Description des activités / du temps d'accueil /	Qui fait quoi ?	Les priorités à donner à ces temps au regard du projet pédagogique
L'accueil des enfants	13H20	Animateurs	En primaire, chaque animateur appelle son groupe avec une liste établie.	Les animateurs font l'appel côté primaire et partent en activité avec leur groupe dans l'espace qui leur est destiné.	Sécuriser les enfants sur le plan physique affectif et psychologique. En maternelle, les enfants sont sécurisés en restant dans leur cadre habituel.
La sieste / maternelle	13H20	Animateurs	En maternelle, les enfants qui font habituellement la sieste sont couchés dans leurs couchettes avec un animateur responsable. Deux animateurs prennent en charges deux groupes de grands, et comment leurs activités respectives par un temps calme.	Chaque animateur à la responsabilité d'un groupe maximum 14 enfants.	En maternelle, les enfants sont sécurisés en restant dans leur cadre habituel.

Les activités	13H30 à 16H20 Garderie De 16H20 à 17H45	Animateurs	Activités : • Sport, • Cirque, • Bande dessinée, • Photo/Vidéo, • Jardinage, • Sensibilisation ludique au recyclage, • Fabrication de marionnettes africaines, • Arts plastiques, • Création mosaïque.	Chaque animateur a la responsabilité d'un groupe de maximum 18 enfants (en primaire). Il mène l'activité annoncée.	L'enfant a le choix de l'activité et l'activité est adaptée à son rythme et à son âge.
La liaison avec les familles	16H20 ou 17H45	Animateurs	A l'ouverture des portes, côté primaire et maternelle les familles rentrent dans l'école.	Les animateurs et la directrice sont à disposition des parents qui souhaitent échangés avec eux.	Favoriser l'échange avec les parents dans un souci de co-éducation.

	Nom de l'activité
MIDI	Sport
	Cirque
	Bande dessinée
	Photo / Vidéo
	Jardinage
	Sensibilisation ludique au recyclage
	Fabrication de marionnettes africaines et de tissus
	Arts plastiques
	Création mosaïque

5) Fonctionnement de l'équipe

Chaque jour, la directrice est à l'école Jean Jaurès de 10h00 à 14h00 (sauf le mercredi). Le vendredi, elle reste jusqu'à 18H30.

Cette amplitude horaire est nécessaire pour gérer les différentes tâches administratives, la prise en charge de l'organisation générale de l'Alaé et de son bon fonctionnement, les relations avec les différents partenaires et la gestion du personnel.

Pour faciliter l'organisation des activités, l'année a été partagée en 3 périodes (voir ci-dessus).

Trois réunions d'équipes sont organisées à des moments stratégiques de l'année afin de faire le bilan des activités passées, de mettre au point des stratégies d'amélioration au cas où des dysfonctionnements auraient été notés. La communication avec l'équipe se fait aussi via des emails et des textos.

6) Relations avec les familles

La plupart des informations relatives aux différentes activités se fait au moyen d'affiches placées sur un tableau à l'entrée de l'école. Des mots rédigés par l'Alaé sont distribués régulièrement dans le carnet de liaison des enfants.

Toute l'équipe encadrante est disponible pour répondre aux questions des parents ou calmer leurs inquiétudes s'il y en a.

Les coordonnées professionnelles de la directrice sont à disposition des familles.

L'Alaé a répondu présent lorsque les parents ont proposé de participer au Centenaire de l'école.

Nous souhaitons permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'Alaé pour participer avec nous au bien-être de leurs enfants. Pour ce faire, les parents sont invités :

- A participer aux diverses sorties,
- A participer aux conseils de vie périscolaire.

Le projet pédagogique est disponible dans le bureau de l'Alaé et sur le site internet de la MJC.

V. L'Evaluation

L'évaluation vise au renforcement des savoir-faire en termes d'efficacité pour une meilleure qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Son but : Vérifier que les actions proposées et les moyens mis en œuvre correspondent aux objectifs énoncés ; selon les résultats mesurés les actions seront adaptées, réajustées et/ou modifiées. L'évaluation menée conjointement avec tous les acteurs (responsables, animateurs, enfants et parents) est aussi un espace qui permet l'expression de tous, les échanges d'idées et le consensus commun.

1) Données quantitatives

- Le personnel : nombre d'encadrants et leur qualification à ce jour :

Nb d'encadrants ayant travaillé sur l'année	
BAFA	5
BAFA en cours	6
Non diplômés	1
Personnel municipal	7 dont 4 ATSEM (équivalence BAFA) 3 ASEPT (non diplômées BAFA)
Total	19

- Objectif d'ici la fin de l'année 2016:

BAFA : 11

BAFA en cours : 1

Non diplômés :

- Les enfants sur les 2 écoles :

Nombre d'enfants par classe	Nombre d'enfants inscrits au périscolaire par école		Nombre moyen d'enfants présents sur le périscolaire		Taux de présence	
	Pause méridienne	Vendredi après-midi	Pause méridienne	Vendredi après-midi	Pause méridienne	Vendredi après-midi
Maternelle	65	70	57	61	88 %	87%
Elémentaire	135	106	116	98	86%	92%

L'évaluation du projet est un processus continu qui peut s'effectuer tout au long de l'année et à plusieurs niveaux.

Evaluation du projet périscolaire de la Ville de Lyon : un bilan annuel de fonctionnement sera réalisé par site. Il sera support à l'évaluation du projet global de l'accueil périscolaire de la ville de Lyon.

Pour évaluer le projet pédagogique, il est nécessaire de faire des bilans d'activités réguliers avec les animateurs et lors des conseils de vie périscolaire organisés et animés par le directeur de l'ALAE. Ils permettent d'évaluer, de vérifier avec les animateurs:

- si les objectifs fixés dans la préparation de l'activité sont atteints
- la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.
- la participation, l'intérêt des enfants
- l'organisation efficiente proposée

Prochain CVP le 16 Juin 2015.

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique Projet d'animation/activités	Indicateurs de mesure proposés	Résultats obtenus Satisfaisants / non satisfaisants : pourquoi ?
Nous choisissons l'objectif ci-dessous car il nous semble, à ce jour le plus abouti. Favoriser l'expression des enfants par la mise en place de parcours d'activités culturelles, artistiques sportives et ludiques	• Visite d'une exposition au Musée d'art contemporain en lien avec l'activité bande dessinée. • Création d'une mosaïque avec une bénévole MJC dans le cadre de l'atelier arts plastiques. • Dans le cadre de l'atelier photo/vidéo les enfants ont été interrogés par leurs camarades et ont raconté devant une caméra ce qu'ils pensent de l'école. • Projet de travail commun entre l'atelier théâtre et l'atelier cirque.	Tous les enfants qui participent à l'atelier sont partis à la visite (14 enfants). La mosaïque sera scellée sur un mur de l'école et visible dès la fête du centenaire. Leurs propos seront diffusés au moment de la fête du centenaire. C'est l'animatrice qui à réaliser le montage.	Les enfants étaient satisfaits de leur visite. Au moment de la rédaction de ce projet la fête n'a pas encore eu lieu Cette année le projet n'a pas abouti.